







n° 557

du 26 mars 2012

SOMMAIRE

Division des Personnels Enseignants	
 Fin de fonction des assistants de langue étrangère exerçant dans le prem degré 	ier 1
 Fin de fonction des assistants de langue étrangère exerçant dans le secon degré 	nd 3
Division des Examens et Concours	
 Baccalauréats général et technologique - Session 2012 - Organisation des épreuves facultatives d'Arts et des épreuves facultatives orales de langue 	
 Préparation des jurys d'évaluation des personnels enseignants du second et d'éducation stagiaires - Année scolaire 2011/2012 	I degré 28
- Concours ITRF - Session 2012 - Postes offerts par le rectorat d'Aix-Marse	eille 34

REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE DIRECTEUR DE PUBLICATION ET

REDACTEUR EN CHEF: Henri RIBIERAS - Secrétaire Général de l'Académie CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION: Thomas PRESTIGIACOMO (2 : 04 42 91 71 23)

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/12-557-405 du 26/03/2012

FIN DE FONCTION DES ASSISTANTS DE LANGUE ETRANGERE EXERÇANT DANS LE PREMIER DEGRE

Destinataires : Messieurs les Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale (DA-

SEN)

Dossier suivi par : Mme BOURDAGEAU -Tel : 04 42 91 73 91 - Mme LEMOINE - Tel : 04 42 91 73 89

- Fax: 04 42 91 70 09 - e-mail: assistants-langues@ac-aix-marseille.fr

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance des inspecteurs de l'Education Nationale de vos circonscriptions les informations suivantes destinées aux assistants de langue étrangère, rattachés à leur circonscription et qui terminent leur fonction :

1) Droits aux allocations pour perte d'emploi :

Seuls les assistants de langue étrangère ressortissants de l'Union Européenne peuvent y prétendre, (les ASE Hors Union Européenne n'y ont pas droit puisqu'ils bénéficient d'une autorisation provisoire de travail).

Pour les assistants de langue étrangère de l'Union Européenne, deux cas de figure peuvent se présenter :

- a) les **gestionnaires des ASE doivent demander** à chaque assistant s'il reste ou non en France au-delà de leur fin de fonction et doivent leur adresser l'imprimé jaune « Attestation destinée à l'ASSEDIC (DAJ 1240) » ainsi que l'imprimé ARE « demande d'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi » à remplir et à remettre au rectorat service des allocations pour perte d'emploi (DIFIN)
 - b) les **gestionnaires doivent communiquer par écrit aux ASE** retournant dans leur pays l'information suivante :
 - Les ASE doivent prendre <u>rendez-vous par téléphone</u> auprès de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (**DIRECCTE**) du département où ils ont assuré leur fonction afin d'obtenir le formulaire <u>E 301</u> pour faire valoir leur droit au chômage dans leur pays d'origine.
 - > Ils auront à présenter un dossier constitué de :
 - l'attestation destinée à **Pôle emploi** (Original, imprimé jaune)
 - la copie de l'arrêté de nomination ou contrat pour les recrutés locaux
 - tous les bulletins de salaire (photocopies)
 - la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) « copie recto-verso »
 - une enveloppe format A4 affranchie avec le nom et l'adresse dans leur pays d'origine

1

- s'ils ont, antérieurement à leur poste d'assistant, déjà effectué une période de travail dans un autre pays européen : les bulletins de salaire.
- ➤ Il est toutefois possible de faire cette démarche par correspondance dans leur pays d'origine en donnant le dossier ci-dessus complet par courrier à l'adresse de la D.I.R.E.C.C.T.E. du lieu de leur travail.

2) Maintien du compte

Les assistants <u>ne doivent pas clôturer leur compte bancaire ou postal durant l'année qui suit la fin de leur fonction</u> afin de permettre la régularisation éventuelle de certaines situations financières.

3) Adresse des assistants dans leurs pays d'origine

Ils devront communiquer, avant de partir, au secrétariat des IEN et à leur gestionnaire une adresse dans leur pays d'origine aux fins de transmission de documents qui pourraient leur être destinés. Cette adresse doit être communiquée par vos soins et par e-mail à l'adresse suivante : assistants-langues@ac-aix-marseille.fr.

Adresses des D.I.R.E.C.C.T.E (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

 UNITE TERRITORIALE des Alpes de Haute Provence D.I.R.E.C.C.T.E PACA (Service Recherche Emploi)

Résidence la Source Bât B rue du Trélus 04000 Digne Les Bains

Tél: 04.92.30.21.50

 UNITE TERRITORIALE des Hautes Alpes D.I.R.E.C.C.T.E PACA (Service Recherche Emploi)

Centre Administratif Desmichels BP 129

05 004 Gap Cedex Tél: 04.92.52.17.03

UNITE TERRITORIALE des Bouches du Rhône : D.I.R.E.C.C.T.E. PACA

(Suivi de la recherche de l'emploi)

55 boulevard Perrier 13415 Marseille Cedex 20 Tél: 04.91.57.96.89 Secrétariat

UNITE TERRITORIALE du Vaucluse : D.I.R.E.C.C.T.E. PACA

(Service main d'œuvre étrangère)

6 rue Jean ATHEN 84000 Avignon Tél: 04.90.14.75.00

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/12-557-406 du 26/03/2012

FIN DE FONCTION DES ASSISTANTS DE LANGUE ETRANGERE EXERÇANT DANS LE SECOND DEGRE

Destinataires: Messieurs les Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale (DA-

SEN)

Dossier suivi par : Mme BOURDAGEAU -Tel : 04 42 91 73 91 - Mme LEMOINE - Tel : 04 42 91 73 89

- Fax: 04 42 91 70 09 - e-mail: assistants-langues@ac-aix-marseille.fr

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance des inspecteurs de l'Education Nationale de vos circonscriptions les informations suivantes destinées aux assistants de langue étrangère, rattachés à leur circonscription et qui terminent leur fonction :

1) Droits aux allocations pour perte d'emploi :

Seuls les assistants de langue étrangère ressortissants de l'Union Européenne peuvent y prétendre, (les ASE Hors Union Européenne n'y ont pas droit puisqu'ils bénéficient d'une autorisation provisoire de travail).

Pour les assistants de langue étrangère de l'Union Européenne, deux cas de figure peuvent se présenter :

- a) les **gestionnaires des ASE doivent demander** à chaque assistant s'il reste ou non en France au-delà de leur fin de fonction et doivent leur adresser l'imprimé jaune « Attestation destinée à l'ASSEDIC (DAJ 1240) » ainsi que l'imprimé ARE « demande d'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi » à remplir et à remettre au rectorat service des allocations pour perte d'emploi (DIFIN)
 - b) les **gestionnaires doivent communiquer par écrit aux ASE** retournant dans leur pays l'information suivante :
 - Les ASE doivent prendre <u>rendez-vous par téléphone</u> auprès de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (**DIRECCTE**) du département où ils ont assuré leur fonction afin d'obtenir le formulaire <u>E 301</u> pour faire valoir leur droit au chômage dans leur pays d'origine.
 - > Ils auront à présenter un dossier constitué de :
 - l'attestation destinée à Pôle emploi (Original, imprimé jaune)
 - la copie de l'arrêté de nomination ou contrat pour les recrutés locaux
 - tous les bulletins de salaire (photocopies)
 - la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) « copie recto-verso »
 - une enveloppe format A4 affranchie avec le nom et l'adresse dans leur pays d'origine
 - s'ils ont, antérieurement à leur poste d'assistant, déjà effectué une période de travail dans un autre pays européen : les bulletins de salaire.
 - ➤ Il est toutefois possible de faire cette démarche par correspondance dans leur pays d'origine en donnant le dossier ci-dessus complet par courrier à l'adresse de la D.I.R.E.C.C.T.E. du lieu de leur travail.

2) Maintien du compte

Les assistants <u>ne doivent pas clôturer leur compte bancaire ou postal durant l'année qui suit la fin de leur fonction</u> afin de permettre la régularisation éventuelle de certaines situations financières.

3) Adresse des assistants dans leurs pays d'origine

Ils devront communiquer, avant de partir, au secrétariat des IEN et à leur gestionnaire une adresse dans leur pays d'origine aux fins de transmission de documents qui pourraient leur être destinés. Cette adresse doit être communiquée par vos soins et par e-mail à l'adresse suivante : assistants-langues@ac-aix-marseille.fr.

Adresses des D.I.R.E.C.C.T.E (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

 UNITE TERRITORIALE des Alpes de Haute Provence D.I.R.E.C.C.T.E PACA (Service Recherche Emploi)

Résidence la Source Bât B rue du Trélus 04000 Digne Les Bains

Tél: 04.92.30.21.50

 UNITE TERRITORIALE des Hautes Alpes D.I.R.E.C.C.T.E PACA (Service Recherche Emploi)

Centre Administratif Desmichels BP 129 05 004 Gap Cedex

Tél: 04.92.52.17.03

UNITE TERRITORIALE des Bouches du Rhône : D.I.R.E.C.C.T.E. PACA

(Suivi de la recherche de l'emploi)

55 boulevard Perrier 13415 Marseille Cedex 20 Tél: 04.91.57.96.89 Secrétariat

UNITE TERRITORIALE du Vaucluse : D.I.R.E.C.C.T.E. PACA

(Service main d'œuvre étrangère)

6 rue Jean ATHEN 84000 Avignon Tél: 04.90.14.75.00

Signataire: Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-557-1396 du 26/03/2012

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2012 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées publics et privés sous contrat -

Mesdames et Messieurs les Principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme OLIVIER - Tel : $04\ 42\ 91\ 71\ 83$ - Fax : $04\ 42\ 91\ 75\ 02$ - Mme LAURENT - Tel

04 42 91 71 87

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques et des épreuves facultatives orales de langues.

1 - MODALITES DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES D'ARTS

1-1 Calendrier des épreuves

DATES ET HORAIRES	Epreuves	SERIES
MERCREDI 23 MAI JEUDI 24 MAI VENDREDI 25 MAI A PARTIR DE 8 H	Histoire des arts	BCG - BTN toutes
MARDI 29 MAI MERCREDI 30 MAI JEUDI 31 MAI A PARTIR DE 8 H	Théâtre, Cinéma audiovisuel	BCG - BTN toutes
MARDI 29 MAI JEUDI 31 MAI A PARTIR DE 8 H	Danse	BCG - BTN toutes
MARDI 29 MAI MERCREDI 30 MAI JEUDI 31 MAI VENDREDI 1 ^{ER} JUIN A PARTIR DE 8 H	Musique	BCG - BTN toutes
MERCREDI 30 MAI JEUDI 31 MAI VENDREDI 1 ^{ER} JUIN A PARTIR DE 8 H	Arts plastiques	BCG - BTN toutes

1-2 Documents supports des épreuves facultatives orales d'Arts et acheminement des dossiers sur le centre d'épreuves.

Toutes les épreuves orales d'Arts ont pour support un dossier cf. tableau en annexe.

Veuillez trouver, ci-joint, les fiches constitutives des dossiers des candidats pour les épreuves de :

- arts plastiques
- cinéma et audiovisuel
- histoire des arts

- musique
- théâtre
- danse

Les supports doivent être visés et signés par le professeur responsable et le chef d'établissement lorsque les candidats ont suivi l'enseignement optionnel au lycée. Les candidats scolaires qui ne suivent pas l'enseignement dans leur lycée présentent les épreuves selon les mêmes modalités que les candidats individuels.

<u>N.B.</u>: Les interrogateurs peuvent consulter les dossiers dans les centres d'épreuves le mercredi 23 mai matin pour l'épreuve **Histoire des Arts** et du mercredi 23 au vendredi 25 mai pour l'épreuve **Cinéma et audiovisuel**.

2 - CALENDRIER DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES

DATES ET HORAIRES	Epreuves	SERIES
MERCREDI 23 MAI JEUDI 24 MAI	Espagnol, Italien, Langue des signes française	BCG - BTN toutes
A PARTIR DE 8 H	Langues et culture de l'antiquité	BCG
JEUDI 24 MAI A PARTIR DE 8 H	Langues : Allemand, Anglais	BCG - BTN toutes
JEUDI 24 MAI VENDREDI 25 MAI A PARTIR DE 8 H	Arabe, Corse, Provençal	BCG - BTN toutes
VENDREDI 25 MAI A PARTIR DE 8 H	Catalan, Chinois, Grec moderne, Hébreu, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe	BCG - BTN

3 - SAISIE DES NOTES

Les notes sont saisies sur LOTANET
Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation
Absents : saisir « AB »

Numéro de saisie

Epreuves orales : numéro de matricule du candidat. Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation.

4 - BORDEREAUX DE NOTATION DES EPREUVES ORALES

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen. Une copie du bordereau est conservée par l'examinateur.

5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demijournée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire: Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2012 EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

	HISTOIRE DE	ES	THEA	TRE		ART	S PLA	STIC	QUES	[ANSE			CINI	EMA			MU	JSIQU	IE		тот	AL
CENTRES	23/5 24/5 25/5	J	29/5 30/5	31/5	J	30/5	31/5	1/6	J	29/5	31/5	J	29/5	30/5	31/5	J	29/05	30/5	31/5	1/6	J		
	Candidats	Ľ	Candida	ts		С	andida	ats	<u> </u>	Can	didats		C	andid	ats			Cand	lidats			С	J
Alpes de Haute Provence																							
Digne																							
David Neel													14	4		1						18	1
Pierre Gilles de Gennes						18	14		2										_	_		32	2
col. Gassendi																		25			1	25	1
Manosque																							
Esclangon																		14	7		1	21	1
Hautes Alpes																							
Embrun																			_				
col. Les Ecrins																		12			1	12	1
Gap																							
D. Villars						18	18	4	2													40	2
A. Briand				18	1													27	14		1	59	2
Bouches du Rhône																							
Aix															_								
P. Cézanne										32	20	4	30	29		2						111	6
Sacre Coeur													31			2						31	2
Vauvenargues																	32	22	22	29	2	105	2
Zola						36	38		4													74	4
Duby						37	36		4													73	4
col. Mignet																		21			1	21	1
col. Sainte Eutrope																		24			1	24	1
Aubagne								·	·						·								
Joliot-Curie																		22	12		1	34	1
Arles																							

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2012 EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

	HISTOIRE DES ARTS	THEATRE	ARTS PLASTIQUES	DANSE	CINEMA	MUSIQUE	TOTAL
CENTRES	23/5 24/5 25/5 J	29/5 30/5 31/5 J	30/5 31/5 1/6 J	29/5 31/5 J	29/5 30/5 31/5 J	29/05 30/5 31/5 1/6 J	
	Candidats	Candidats	Candidats	Candidats	Candidats	Candidats	C J
Montmajour			24 20 3			20 10 1	74 4
Istres							
Maison Danse				30 32 3			62 3
La Ciotat							
col. Virebelle						25	25 1
Marignane							
M. Genevoix					28 28 7 2		63 2
Marseille							
H. Daumier						20 22 1	42 1
col. Bartavelles						21 1	21 1
V. Hugo	30 66 61 6						157 6
lyc. Marseilleveyre		149 137 141 8		32 23 4	28 26 2	26 26 24 1	612 <i>15</i>
Montgrand						26 25 1	51 <i>1</i>
M. Pagnol			90 90 60 10				240 10
col. Roy Espagne						23 1	23 1
St Exupéry					42 42 25 3		109 3
ST Charles			63 63 37 7	32 19 4			214 11
A. Thiers						35 1	35 1
Martigues							0
J. Lurçat						26 30 1	56 1
P. Langevin			23 24 3				47 3
Salon							
L`Empéri			16 16 2				32 2
Col. J.d`Arbaud						30 1	30 1

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2012 EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

	F	IISTO A	IRE I	DES	3		THE	TRE		ART	S PLA	STIQ	UES	D	ANSE	.		CINE	MA			MU	JSIQU	E		тот	AL
CENTRES		5 24/5 Candi		5	J		30/5 andida	31/5	J		31/5 andida	1/6	J		31/5 didats	J		30/5		J	29/05		31/5 lidats	1/6	٦	С	J
Vitrolles	<u> </u>	Janui	uais			<u> </u>	ariuiue	113		- 0,	ariulu	213		Cario	iluais	<u> </u>		ariulud	113			Caric	iluais			<u> </u>	
col. Henri Bosco																						20	1		1	20	1
Vaucluse					·					I																	
Apt																											
Ch. de Gaulle										9	8		1													17	1
Avignon																											
T. Aubanel										54	53		6									33	34		1	174	7
F. Mistral														32	17	4	24			2						73	6
Carpentras																											
J.H.Fabre										36	36	5	4										_			77	4
V. Hugo																						24			1	24	1
Isle sur la Sorgue																								_			
A. Benoit																						16	16		1	32	1
Orange																			_								
L'Arc																	14	12		1			_			26	1
col. J. Giono																						29			1	29	1
Pertuis																											
Val de Durance														24	12	3										36	3
TOTAL	30	66	6′	ı	6	149	137	159	9	424	416	106	48	182	123	22	211	141	32	15	32	520	218	74	24	3081	124

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2012 EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES VIVANTES

	Allem	and	Ang	lais	Es	spagn	ol		Italier	1	chir	nois	Gr mo		Hébi	eu	Néerla	ndais	Japo	nais	Polo	nais	Port	ugais	Rus	sse	ļ	Arabe	
CENTRES	С	J	С	J	С	С		С	С		С	J	С	J	С	J	С	J	С	J	С	J	С	J	С	J	С	С	
	2	4/05/	2012		23 n	24 nai	J	23	24 nai	J								25/05	/2012								24 m	25 ai	J
P. G. de Gennes Digne			42	3	•	20	2		20	2																			
D.Villars Gap						16	1	1																					
H. Romane Embrun	·		16	1					10	1	Ì																		
Vauvenargues Aix	16	1	50	3		55	4		44	3	1																		
Faculté lettres Aix							-	1			1		6	1							8	1							
Montmajour Arles						11	1													'									
Montgrand Marseille															63	4													
J. Perrin Marseille					67		5		_																				
N.D. de Sion Marseille								66		4																			
A. Artaud Marseille	25	2	116	8		115	7		91	6																			
V. Hugo Marseille											88	5					10	1	25	2			50	3	29	2	77	33	7
J.Lurçat Martigues						24	2		15	1																			
L'Empéri Salon						40	3																						
R. Char Avignon						34	3		15	1																			
F. Mistral Avignon			21	2							23	2															43		3
J.H.Fabre Carpentras	7	1				34	2		28	2																			
TOTAL	48	4	245	17	67	349	30	66	223	20	111	7	6	1	63	4	10	1	25	2	8	1	50	3	29	2	120	33	10

C : candidats

J : jurys

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2012 EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES REGIONALES, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE, LSF

		Corse		Pr	rovençal			es cultures Antiquité	de		L.S.F.		Cat	alan
CENTRES	C le 24	C le 25	J	C le 24	C le 25	J	C le 23	C le 24		C le 23	C le 24	J	С	J
		nai	J	market market		J		ai	J		ai	J	25-	mai
P. G. de Gennes Digne				17		1		35	3					
D.Villars Gap					_			53	4					
H. Romane Embrun														
Vauvenargues Aix				45		3		155	10					
Faculté lettres Aix													1	1
Montmajour Arles				42		3		18	1			1		
Montgrand Marseille				85		5								
A. Artaud Marseille				36		1		240	15					
H.Daumier Marseille							233		15					
Chevreul Blancarde Marseille										32	34	2		
V. Hugo Marseille	54	44	3											
J.Lurçat Martigues				18	5	1		65	5					
L'Empéri Salon				13		1		45	4					
R. Char Avignon				28		2		61	4					
F. Mistral Avignon														
J.H.Fabre Carpentras				76		5		63	5					
TOTAL	54	44	3	360	5	22	233	735	66	32	34	2	1	1

C : Candidats

J: jurys Bulletin académique n° 557 du 26 mars 2012

DOCUMENTS SUPPORTS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES D'ARTS ET ACHEMINEMENT DES DOSSIERS

	FICHE PEDAGOGIQUE REDIGEE PAR LE PROFESSEUR	_	_	_	EMENT DES DOCUMENTS UR LE CENTRE
EPREUVES	RESPONSABLE DE LA CLASSE ET VISEE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT	DOCUMENTS SPECIFIQUES	COMPTE RENDU REDIGE PAR LE CANDIDAT DE SON TRAVAIL PERSONNEL	DATE	PERSONNE CHARGEE DU TRANSPORT
ARTS PLASTIQUES	modèle en annexe	- Productions plastiques en relation directe avec les questions du programme de l'option . une dizaine de planches au maximum portant le nom du candidat (format minimum demi-raisin). Pour les candidats scolaires ayant suivi l'option, les planches portent le cachet de l'établissement prises de vues photographiques pour les productions tridimensionnelles Le candidat peut, en outre, se munir d'un ordinateur portable pour présenter quelques réalisations exploitant les ressources numériques. - Réalisation individuelle ou collective (titre, date, générique, établissement) sur support DVD ne	modèle en annexe le candidat doit établir la liste des travaux réalisés	le jour de l'épreuve	le candidat le chef
CINEMA ET AUDIOVISUEL	modèle en annexe	dépassant pas 10 mm. - Pour les candidats qui ont suivi l'enseignement, fiche de validation du carnet de bord et de la réalisation	modèle en annexe	le 18 mai	d'établissement d'origine du candidat
HISTOIRE DES ARTS	modèle en annexe	- Une étude personnelle de 3 ou 4 œuvres appartenant à des domaines artistiques différents	modèle en annexe Il s'agit d'un bref commentaire du candidat relatif à sa participation aux enquêtes, rencontres ou visites faites en terminale	le 16 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
MUSIQUE	1	- Fiche de synthèse (modèle joint en annexe de la note de service n° 2002-143 du 3/7/2002)	/	le jour de l'épreuve	le candidat
THEATRE	modèle en annexe	- Dossier (5 à 15 pages) rédigé par le candidat. Pour les candidats qui ont suivi l'enseignement le dossier est visé par le chef d'établissement, le professeur responsable de l'option et le partenaire	modèle en annexe Pour les candidats individuels ce compte rendu ne fait pas référence au projet collectif de la classe	le jour de l'épreuve	le candidat
DANSE	/	- Fiche de synthèse (modèle joint en annexe de la note de service n° 2002-261 du 22/11/2002)	/	le jour de l'épreuve	le candidat

Bulletin académique n° 557 du 26 mars 2012

FICHE PÉDAGOGIQUE

Epreuve facultative en Arts Plastiques Baccalauréats général et technologique, toutes séries

LA PRESE	NTATION	ENTRE	ES DU PRO	GRAN	име		
INCITATIONS	SITUATIONS	LE SUPPORT, LA NATURE, LES MATERIAUX ET LE FORMAT DES OEUVRES	ARCHITECTURAL OU NATUREL LA TRADITION DU CADRE ET DU SOCLE	L'INSCRIPTION DES ŒUVRES DANS UN	LE STATUT DE LA PRODUCTION OU DE L'ŒUVRE	ENSEMBLE LIBRE	REMARQUES
Name to a Minimum to be designed in		Y					
 Nombre d'heures hebdomadaire Nombre d'heures hebdomadaire NOM Prénom du candidat : 			ablissement :				
«Le dossier est précédé de la liste	mment l'ensemble libre, ains	i que les musées ou g	aleries visités et	r et sign les artis	né par le stes renc	chef contré	d'établissement, faisant apparaître la manière s.» Note de service N° 2002-143 du 03-07-2002,
à	, le/ 20°	12 L'enseignant :			Le	Chef	d'Etablissement :

DOMAINE ARTS PLASTIQUES

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL REDIGE PAR LE CANDIDAT

NOM DU CANDIDAT :			
ETABLISSEMENT:			
SERIE:			
OPTION SEULE :	OU OPTION E	T ENSEIGNEMENT OBLIGATO	DIRE :
LISTE DES TRAVAUX REALISE	(esquisses, croqu format demi-raisin. Ne pas appo tridimensionnelles Le candidat a re travaux qui ont été (note de service 11/07/2002) Le candidat peut présenter quelque La responsabilité	is, travaux aboutis) dont le fo rter au centre d'épreuve	rmat est au moins un e des productions ur rendre compte des arue au BO n° 28 du dinateur portable pour essources numériques. rdinateur lui incombe,
A	le	A	le
Signature du candidat		Signature du professeur respo	onsable de l'option

DOMAINE CINEMA ET AUDIOVISUEL

référence : note de service n° 2008-025 du 25 février 2008 - BOEN n° 10 du 6 mars 2008

FICHE PEDAGOGIQUE ETABLIE PAR LE PROFESSEUR RESPONSABLE DE LA CLASSE

ANNEE:
ETABLISSEMENT:
EFFECTIF TOTAL DE L'OPTION :
EMPLOI DU TEMPS :
PROFESSEURS ET PARTENAIRES :
-
-
LISTE DES ELEVES PRESENTES (préciser la série) :
-
-
-
_
<u>-</u>
-
-
-

I – PRESENTATION DU TRAVAIL DE L'ANNEE :
. Thème :
. Questions abordées :
. Démarche suivie :
II – ENUMERATION DES ACTIVITES :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé : . Réalisation (titres, composition de l'équipe)
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé :
. Visionnement et études d'œuvres (titres, auteurs, conditions) : Temps accordé : . Réalisation (titres, composition de l'équipe)

. Interventions de professionnels (nom, métiers) :				
Temps accordé :				
Visites (lieu, obj	et) :			
Temps accordé :				
. Autres (précise	er):			
V.	•			
Temps accordé :				
remps accorde.				
A	le	S	IGNATURE DU PROFESSEUR	
A	le	S	IGNATURE DU PARTENAIRE	
A	le	V	ISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT	
	10	V	.S DO OTTEL DETAILOUEIVIENT	

DOMAINE CINEMA ET AUDIOVISUEL

CARNET DE BORD ELABORE PAR LE CANDIDAT PRESENTANT UN BILAN PERSONNEL ET REFLEXIF DU TRAVAIL DE REALISATION

NOM DU CANDIDAT :			
ETABLISSEMENT:			
SERIE:			
OPTION SEULE :	OU OPTION ET	Γ ENSEIGNEMENT OBLIGATO	IRE :
- COMPTE RENDU DU TRAVAIL A	ACCOMPLI :		
Le carnet de bord doit en dix pages	s maximum présente	r:	
 l'approche critique et argun 	s variés (écrits, imag nentée d'une questio ent particulier (tourna	es, sons) témoignant du travail on choisie par le candidat en lien age, festival, etc) ou une renco	avec un élément de
A le		Α	le
Signature du candidat		Signature du professeur respor	nsable de l'option

DOMAINE CINEMA ET AUDIOVISUEL

FICHE DE VALIDATION DU CARNET DE BORD ET DE LA REALISATION POUR LES CANDIDATS SCOLAIRES QUI ONT SUIVI L'ENSEIGNEMENT

CANDIDAT : Nom : Prénom : Classe :	
ETABLISSEMENT : Nom : Adresse :	
PROFESSEUR(S): Nom:	Discipline :
PARTENAIRE Dénomination de la structure :	Nom du responsable :
REALISATION Titre Année de réalisation : Rôle dans le projet :	Durée : Support :
INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS Nom :	Domaine de l'intervention :
Visa du chef d'établissement	Visa du professeur
En cas de refus de validation du dossier, en indiquer les	s motifs :

DOMAINE HISTOIRE DES ARTS

FICHE PEDAGOGIQUE ETABLIE PAR LE PROFESSEUR COORDONNATEUR

ANNEE:
ETABLISSEMENT:
EFFECTIF DE L'OPTION :
EMPLOI DU TEMPS :
PROFESSEUR:
LISTE DES ELEVES PRESENTES (préciser la série) :
-
-
-
-
-
-

1/2

I- PRESENTATION DU TRAV	AIL DE L'ANNEE :		
- Questions traitées :			
- Travaux pratiques conduits	:		
Visites effectuées (préciser le	e temps accordé) :		
II – ENUMERATION DES ACT	IVITES:		
Rencontres (préciser le temp	s accordé) ·		
Trencontres (preciser le temp	s accordey.		
Temps accordé :			
Autres activités :			
Temps accordé :			
A	le	A	le
	_		
SIGNATURE DU PROFESSEUR		VISA DU CHEF D'ETABLISSE	MENT

DOMAINE HISTOIRE DES ARTS

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL REDIGE PAR LE CANDIDAT

NOM DU CANDIDAT :			
ETABLISSEMENT:			
SERIE:			
OPTION SEULE :	OU OPTION E	T ENSEIGNEMENT OBLIGATO	DIRE :
LISTE DES ŒUVRES FAISAN DOMAINES ARTISTIQUES DI		DE PERSONNELLE APPARTE	NANT A DES
BREF COMMENTAIRE DU CA RENCONTRES, VISITES FAIT		A PARTICIPATION, AUX ENQU INALE (1 ou 2 pages):	ETES,
A	le	A	le
Signature du candidat :		Signature du professeur respo	nsable de l'optior

DOMAINE MUSIQUE

référence note de service n° 2002-143 du 3 juillet 2002 - BOEN n° 28 du 11 juillet 2002

FICHE DE SYNTHESE

		Vous indiquerez ci-dessous le répertoire travaillé
Pratiques	Pratiques	
musicales	vocales	
	Pratiques instrumentales	
	motramentales	Vous entourerez ci-dessous les problématiques étudiées et indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'entre elles (1).
		L'œuvre et son organisation interne
Culture musicale	Pratiques d'écoute et problématiques étudiées	L'œuvre et son contexte
		L'œuvre et sa diffusion
		L'œuvre et son codage
		L'œuvre et ses références au passé
		L'œuvre et ses prolongements
		L'œuvre et son interprétation
Autres travaux réa musicale, etc.)	alisés : réalisation d'un spectacle, re	cherche, rencontre artistique (concert, création
-		
-		
-		

qui seront approfondies ; les autres étant seulement évoquées, voire éludées. Ils sont aussi l'occasion d'une ouverture vers d'autres champs culturels (autres arts, littérature, sciences, etc.), sans limitation d'époque, de

Α

Bulletin académique n° 557 du 26 mars 2012

le

genre ou de lieu. »

Signature du candidat :

Α

NOM Prénom du candidat

le

Signature du professeur responsable de l'option

DOMAINE THÉÂTRE

FICHE PEDAGOGIQUE ETABLIE PAR LE PROFESSEUR RESPONSABLE DE LA CLASSE

ANNEE:
ETABLISSEMENT:
EFFECTIF DE L'OPTION :
EMPLOI DU TEMPS :
PROFESSEURS ET PARTENAIRES :
LISTE DES ELEVES PRESENTES ET TITRES DE LEURS RECHERCHES PERSONNELLES :
-
-
-
-
-

I - PRESENTATION DU TRAVAIL DE L'ANNEE :				
. Objectifs, descriptions et déroulement du projet collectif :				
. Questions et domair	nes abordés :			
. Démarche suivie :				
II – ENUMERATION D	ES ACTIVITES :			
- pratique théâtrale (su	pport textuels ou autres, types d	'exercices) :		
and the second of	Pro- Miles and the second of the second	delle A		
- spectacies vus et etuc	diés (titres, auteurs, équipe de cr	reation):		
- rencontre de profession	onnels (auteurs, metteurs en scè	ene, scénographies, acteurs) :		
Α	le	SIGNATURE DU PROFESSEUR		
A	le	SIGNATURE DU PARTENAIRE		
		OIONATORE DO FARTENAIRE		
A	le	VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT		

DOMAINE THÉÂTRE

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL REDIGE PAR LE CANDIDAT

NOM DU CANDIDAT :			
ETABLISSEMENT:			
SERIE:			
OPTION SEULE :	OU OPTION ET ENSEIGNEME	NT OBLIGATOIRE :	
DOSSIER (1): 5 à 15 pages faisant ét la classe et de la relation vivante avec répétitions, de visites, de rencontres)	tat du travail personnel du candida : la création théâtrale contemporair	t dans le cadre du proje ne (commentaires de sp	et collectif de ectacles, de
	suivi l'enseignement optionnel r responsable de l'option et le parte		par le chef
A le	А	le	
Signature du candidat :	Signature du pro	ofesseur responsable de	e l'option

DOMAINE DANSE

référence note de service n° 2002-261 du 22 novembre 2002 BOEN n° 44 du 28 novembre 2002

FICHE SYNTHETIQUE

NOM	Drón	om	Date de naissance			
NOW	Prénom		Date de Haissance			
Titre de la compositio	n	Su #	pport sonore choisi itre et références)			
Voir les dernières lignes des recomm	andations	(1	inte et references)			
3						
Pratique de la danse développée dur	ant l'année					
Decement de mariet						
Descriptif du projet :						
Articulation de cette pratique avec les	s éléments de cult	ure chorégraphique	e connus :			
Activités autour de la danse						
Recherches personnelles :						
Rencontres :						
Exposés :						
Spectacles fréquentés :						
Participation à des événements artistiques :						
. a. a. paulo. a aco o ronomo a nonquos .						

Bulletin académique n° 557 du 26 mars 2012

le

Α

Visa du chef d'établissement :

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-557-1397 du 26/03/2012

PREPARATION DES JURYS D'EVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE ET D'EDUCATION STAGIAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Références: BO spécial n° 29 du 22 juillet 2010 relatif à la formation des enseignants: - Arrêtés du 12 mai 2010 relatif aux modalités d'évaluation et de titularisation de certains personnels stagiaires de l'enseignement du second degré et à la définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier - Circulaire n°2010-103 du 13-07-2010 relative aux missions des professeurs conseillers pédagogiques contribuant dans les établissements scolaires du second degré à la formation des enseignants stagiaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs des établissements publics du second degré

Dossier suivi par : Mme ROYER - Tel : 04 42 91 72 07 - Mme TAVERNIER - Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

La présente circulaire a pour objet de présenter le calendrier des travaux préparatoires à la réunion des différents jurys ainsi que le rôle de chacun des acteurs participant à cette évaluation.

La procédure concerne <u>les stagiaires de l'enseignement public</u>. En effet, les modalités de constitution du dossier soumis au jury pour les stagiaires de l'enseignement privé ont été prévues par la circulaire rectorale DEEP/12-553-278 du 13/02/2012 publiée au Ba n°553 du 13 février 2012.

Dans ce cadre, le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétences prévu par l'arrêté du 12 mai 2010 susvisé, après avoir pris connaissance :

- 1°- de l'avis d'un membre des corps d'inspection, lequel s'appuiera sur deux types de documents qui devront figurer dans le dossier fourni aux membres du jury
 - un rapport d'inspection
 - le rapport du tuteur du professeur stagiaire (cf. modèle en annexe 2)
- 2°- de l'avis du chef d'établissement dans lequel le fonctionnaire a été affecté pour effectuer son stage (cf modèle en annexe 1)
- La **DIEC** est chargée de collationner les documents qui concernent <u>les stagiaires de l'enseignement public</u>

Enfin, la **DIEC** assure le secrétariat et le fonctionnement des jurys. A l'issue de la réunion plénière du jury prévue en fin d'année scolaire, la liste des candidats reconnus aptes à être titularisés sera publiée sur le site académique www.ac-aix-marseille.fr rubrique PUBLINET. Les candidats qui ne seront pas admis recevront une notification par courrier.

Les chefs d'établissement ainsi que les tuteurs des stagiaires doivent adresser leur avis et rapport ainsi que la fiche récapitulative des éléments d'évaluation du stage, sous le timbre de la DIEC 2-04 à l'attention de Françoise TAVERNIER au plus tard pour le <u>mardi 29 mai 2012 au moyen des documents figurant en annexe 1 2 et 3</u> de la présente circulaire.

Afin de faciliter la constitution de ces dossiers avant le début des travaux des jurys, les tuteurs voudront bien remettre aux chefs d'établissement d'accueil leurs rapports (rédigés préalablement à la visite d'inspection), lesquels se chargeront de retourner l'ensemble des pièces précitées <u>de manière</u> groupée, pour tous les stagiaires de leur établissement.

De plus, Le document figurant en annexe 3 de la présente circulaire doit être renseigné conjointement par l'ensemble des parties (chef d'établissement, tuteur, inspecteur), <u>à l'issue de la visite d'inspection</u>.

Les Inspecteurs (IA-IPR et IEN ET/EG) doivent quant à eux adresser directement leur rapport d'inspection sous le timbre de la DIEC 2-04 à l'attention de Françoise TAVERNIER au plus tard pour le vendredi 08 juin 2012.

J'attire votre attention sur les modifications apportées aux documents figurant en annexe 1,2 et 3 qui ne doivent plus être portés à la connaissance du stagiaire avant transmission aux services rectoraux. Néanmoins, les stagiaires qui seront convoqués pour un entretien préalable avec les membres du jury se verront proposer une date pour consulter leur dossier.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration sur ce dossier

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1





AVIS DU CHEF D'	ETABLISSEMENT	VIM
Nom et prénom du stagiaire :		ACADEMIE
Etablissement(s) d'exercice :		D'AIX-MARSEILLE
Corps:	Discipline:	

Cet avis doit rendre compte de l'implication du stagiaire en faveur de la réussite des élèves et de la manière dont il participe à la vie de la communauté éducative

Avis du chef d'établissement en vue de la titularisation : Défavorable \square **Favorable** Date, signature et cachet :

ANNEXE 2



Nom du tuteur

PREPARATION DES JURYS D'EVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION STAGIAIRES ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

RAPPORT DU TUTEUR

IVAL I OI	(I DO IOILON	1 4
Nom et prénom du stagiaire :		
Etablissement(s) d'exercice :		ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
Corps:	Discipline:	
	Etablissement	l .

Rappel des 10 compétences professionnelles constitutives du métier d'enseignant.

Agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable	Prendre en compte la diversité des élèves			
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	Evaluer les élèves			
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	Maîtriser les technologies de l'information et de la communication			
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école			
Organiser le travail de la classe	Se former et innover			

1. Contexte d'enseignement

2. Compétences professionnelles acquises et non acquises.

Nom et prénom du stagiaire :				
rps		Discipline:		
		I		
3. Ann	réciation portée sur l'évoluti	ion de la professionnalisation.		
<i>5.</i> 11pp	reculion portee sur i evoluit	on ac a projessionalisation.		
4. Con	clusion			
Le tuteur :	(date et signature)			

ANNEXE 3



PREPARATION DES JURYS D'EVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION STAGIAIRES ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

FICHE RECAPITULATIVE DES ELEMENTS D'EVALUATION DU STAGE



Ce document doit être renseigné conjointement par le tuteur, le chef d'établissement d'exercice, l'inspecteur <u>à l'issue de la visite</u> <u>d'inspection.</u>

COMPETENCES	MAITRISE SUFFISANTE DES COMPETENCES		
Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable	Oui 🗆	Non 🗆	
Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	Oui 🗆	Non 🗆	
Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	Oui 🗆	Non □	
Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	Oui 🗆	Non 🗆	
Organiser le travail de la classe	Oui 🗆	Non 🗆	
Prendre en compte la diversité des élèves	Oui 🗆	Non 🗆	
Evaluer les élèves	Oui 🗆	Non 🗆	
Maîtriser les technologies de l'information et de la communication	Oui 🗆	Non 🗆	
Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	Oui 🗆	Non 🗆	
Se former et innover	Oui 🗆	Non 🗆	
Date et signatures.			
Le chef d'établissement :			
L' inspecteur (trice):			
Le tuteur :			

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-557-1398 du 26/03/2012

CONCOURS ITRF - SESSION 2012 - POSTES OFFERTS PAR LE RECTORAT D'AIX-MARSEILLE

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ROYER - Tel : 04 42 91 72 07 - Fax : 04 42 38 73 45

Par arrêtés du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 14 mars et publiés au JORF n°0067 du 18 mars 2012, sont autorisés au titre de l'année 2012, l'ouverture de concours internes et externes pour le recrutement dans différents corps de personnels ITRF.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 19 mars 2012 et s'achèveront le mardi 10 avril 2012 à midi sur le site internet suivant :

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf

Rubrique: S'inscrire aux concours ITRF.

Ce service permet notamment de

- Consulter les postes ouverts aux concours et leur localisation
- Se préinscrire aux concours
- Suivre la recevabilité de sa candidature, ses résultats.

L'ensemble de la procédure à suivre par les candidats est indiquée sur ce site, ainsi que les coordonnées des centres organisateurs (qui différent pour chaque concours).

L'objectif de cette circulaire est d'assurer la publicité de l'ensemble des postes offerts par le rectorat d'Aix Marseille pour cette campagne 2012.

Les fiches de postes correspondantes sont disponibles sur le site de l'académie d'Aix Marseille http://www.ac-aix-marseille.fr/rubrique les concours de recrutement/postes offerts aux concours.

BAP	CAT	CORPS	EMPLOI-TYPE	NATURE	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	CENTRE ORGANISATEUR (Universités)	EMPLOI A POURVOIR
В	С	ADJOINT TECHNIQUE DE RECH ET FORMATION	PREPARATEUR EN SCIENCES PHYSIQUES- CHIMIE	EXTERNE	ACADEMIE D'AIX- MARSEILLE	TOULON	3
E	A	INGENIEUR DE RECHERCHE DE 2 ^{EME} CLASSE	CHEF PROJET/EXPERT RESEAUX ET TELECOM	EXTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	LE HAVRE	1
E	A	INGENIEUR D'ETUDES DE 2 ^{EME} CLASSE	ADMINISTRATEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION	EXTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	LILLE 1	1
E	A	INGENIEUR D'ETUDES DE 2 ^{EME}	ADMINISTRATEUR DE SYSTEMES D'INFORMATION	INTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	LILLE 1	1

		CLASSE					
E	A	INGENIEUR D'ETUDES DE 2 ^{EME} CLASSE	ADMINISTRATEUR SYST INF, RES ET TELECOM	EXTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	PARIS 07	2
E	A	INGENIEUR D'ETUDES DE 2 ^{EME} CLASSE	ING EN DEV ET DEPL D'APPLICATIONS	EXTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	BORDEAUX 1	3
Е	A	ASSISTANT INGENIEUR RECH ET FORMATION	GESTIONNAIRE DE PARC INFO ET TELECOM	INTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	LILLE 2	1
F	A	INGENIEUR DE RECHERCHE DE 2 ^{EME} CLASSE	RESPONSABLE DE COMMUNICATION	INTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	LILLE 3	1
G	В	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	TECHNICIEN LOGISTIQUE	INTERNE	RECTORAT AIX- MARSEILLE-AIX EN PROVENCE	AIX-MARSEILLE 1	1
G	С	ADJOINT TECHNIQUE DE RECH ET FORMATION	OPERATEUR LOGISTIQUE	EXTERNE	INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE- AVIGNON	AVIGNON	1

L'attention des candidats est appelée sur le nécessaire respect de la date limite fixée par le centre organisateur pour le retour des dossiers. En aucun cas, un candidat ne peut être autorisé à déposer son dossier postérieurement, le cachet de la poste faisant foi.

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille